

Communiqué de presse

De la Fédération Générale des PEP

Créteil, 24 novembre 2014

Tous mobilisés pour vaincre le Décrochage scolaire, la Fédération Générale des PEP s'engage.

Le plan national de lutte contre le décrochage scolaire présenté par la Ministre, Najat Vallaud-Belkacem, propose, pour la première fois, une démarche globale afin de vaincre le problème majeur de l'Ecole française avec la sortie sans diplôme de plus de 140 000 jeunes chaque année.

Ce programme ambitieux inscrit les actions antérieures de l'Ecole dans une démarche d'alliances éducatives construites sur les territoires entre les établissements et ses partenaires (parents, associations, collectivités territoriales...).

La Fédération Générale des PEP, association complémentaire de l'Ecole, s'inscrit pleinement dans cette mobilisation générale pour vaincre le décrochage scolaire proposée par le gouvernement.

Ses actions actuelles y concourent déjà de façon importante ; elles concernent plus de 18 000 élèves décrocheurs et prennent des formes diversifiées : accompagnement à la scolarité, accompagnement des décrocheurs par des tuteurs volontaires en service civique, scolarisation à domicile des élèves malades ou accidentés, lutte contre l'illettrisme, prévention avec intervention médico-sociale, appui à la parentalité ...

La Fédération Générale des PEP appelle son réseau d'associations départementales et régionales à poursuivre et amplifier leurs actions innovantes, dans la continuité de leurs engagements.

La Fédération Générale des PEP publiera notamment le 15 janvier 2015 un guide parentalité intitulé « Etre parent, actions et dispositifs partenariaux à développer dans les territoires pour répondre aux besoins des familles. »

Elle organisera par ailleurs le 12 mars 2015 une journée nationale dédiée à la thématique suivante : « Vaincre le Décrochage Scolaire » et co-organisera la restitution le 11 avril 2015 des conclusions du Chantier Projet « En associant les parents tous les enfants peuvent réussir ».

PJ : exemples d'actions du réseau PEP pour vaincre le décrochage scolaire

À propos de la Fédération générale des PEP :

La Fédération Générale des PEP (Pupilles de l'enseignement public) est un réseau associatif créé en 1915, complémentaire de l'école.

Acteur majeur de l'économie sociale dont les produits d'exploitations s'élèvent à près de 740 millions d'euros, le réseau national PEP, mène, dans le respect de ses valeurs fondatrices qui sont la solidarité et la laïcité, des actions dans plusieurs domaines : l'éducation, les loisirs, le social et le médico-social, de la petite enfance aux adultes. Forte de ses 92 associations départementales, 3 associations territoriales, 2 associations partenaires, de ses 23 unions régionales et de ses 22 000 salariés, la Fédération Générale des PEP est un partenaire privilégié des pouvoirs publics, des enseignants et des familles, avec plus de 1 300 000 enfants et adultes accompagnés chaque année. Alliant la force d'un réseau national aux convictions d'un mouvement engagé, Les PEP sont un réseau agissant pour le droit de tous à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.

CONTACTS:

Fédération Générale des PEP

Majda Zeroual - communication@lespep.org - 01 41 78 92 82

*La force d'un réseau National, les convictions d'un mouvement engagé, pour le droit et l'accès de tous :
à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie scolaire*



Projets innovants du réseau PEP engagé pour vaincre le décrochage scolaire

PEP 46 : accès au service civique pour des jeunes décrocheurs scolaires, une solution pour 89% d'entre eux sur l'ensemble du département

Une fois que les plateformes FOQUALE (Réseaux Formation Qualification Emploi) du département ont estimé qu'une solution pour les jeunes décrocheurs consiste à faire un service civique, elles les orientent vers l'association départementale des PEP 46, dans le cadre d'une convention avec l'Académie de Toulouse.

Objectifs : trouver une mission qui corresponde au projet d'avenir et du jeune et lui assurer une formation qualifiante

Contenu : une fois décidé pour une orientation, le jeune est alors redirigé vers trois interlocuteurs possibles : le tissu associatif, les collectivités locales, les services de l'Etat. Les PEP 46 accompagnent également le jeune via des formations (éducation à la citoyenneté, gestes de premiers secours) et la mise à disposition d'un outil méthodologique permettant de construire son projet d'avenir et de mesurer la réalité au contact de l'activité qu'il mène.

Exemple : placement de jeunes dans des écoles maternelles, sous la responsabilité du directeur de l'école et de l'institutrice de la classe, en vue de préparer un CAP petite enfance.

PEP 75 : dispositif SAMELY, un suivi scolaire pour les lycéennes enceintes et mères sur l'Ile-de-France

Objectif : le dispositif SAMELY (service d'accompagnement des mères lycéennes) vise à lutter contre le décrochage scolaire des lycéennes enceintes et à favoriser leur insertion sociale et professionnelle, en complémentarité avec les services de l'Education Nationale.

Contenu : un suivi individuel de la lycéenne, un accompagnement aux démarches et une coordination partenariale entre les établissements scolaires, les services sanitaires et sociaux de l'Education Nationale, les services sociaux du secteur, qui peut d'étendre à deux ans.

39 lycéennes suivies à ce jour, avec un objectif d'environ 80 à 90 d'ici fin 2015.

PEP 80 : prévenir le décrochage scolaire

Objectif : détecter des difficultés spécifiques d'apprentissage et développer des outils pédagogiques concernant les repères déficitaires relatifs à l'espace et au temps qui rejaillissent sur les décrochages scolaires.

Contenu : développer l'intelligence sensorielle et motrice déficitaire avec l'évolution de la vie moderne, sensibiliser les éducateurs et les enseignants aux difficultés liées à l'hypermodernité, enrichir les outils pédagogiques existants, assurer une guidance citoyenne des familles et des enfants.